L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS. SAMEDI MATIN, 5 MARS 1881. 54me Année.

DUFOUR & LEMY, Propriétaires-Editeurs.

NOUVELLE-ORLEANS. SAMEDI, 5 MARS 1881

Entered at the Post office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

VENTES A LENCAN DE CE JOUR

Par le shérif, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, grand nombre de propriétés avec maisons et améliorations, situés dans les différentes parties de la ville dont l'énumération serait trop longue pour plus de détails voir aux annonces.

Par Soniat & Hardtner, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, plusieurs actes et procédures en propriétés et de propriétés dans la Première et la Second Districts, No 50 rue du Conseil, entre les rues Bourbon et Dauphine, actuellement occupé par M. Pierre Dominique; No 68 rue de la Course, entre les rues Magazine et Tchoupitoulas; No 198 rue Carondelet, entre les rues Girod et Julia; No 207 rue Baronne, entre Julia et Girod; Nos 125 et 127 rue St. Louis, entre les rues Dauphine et Bourgogne; emplacements de chaises pour enfants, dans les 1er et 2me Districts; le magasin en brique à quatre étages rue Tchoupitoulas No 2, entre les rues Canal et Cedar, actuellement occupé par MM. C. W. Dunbar's Sons, Premier District; le magasin en briques à trois étages et résidence de famille, au coin sud des rues Bourbon et Canal, Deuxième District; un lot de terre vacant rue Dumaine, entre les rues Rampart et Roman; propriétés similaires et un valuable en ville rue Calumbia et Maison, dans le Troisième District.

Par Jos. F. Gueniveau, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, résidence de valeur formant l'emplacement nord des rues Esmonde et Dumaine; le lot attenant, avec une batisse à étage, No 908 rue des Remparts; magnifique terrain vacant rue Toulouse, au face de l'Opéra; deux maisons vides à Carrollton, près du fleuve; un four en cimentier No 76 Levee du Pont, Troisième District; beau à prince et vernis, diamants et bijoux.

Par C. E. Girardey, à la Bourse d'Ecore St. Charles, rue St. Charles, vente pour partage de propriétés de choix, devant l'élégante résidence de E. Legendre à l'angle nord-est des rues Esplanade et Marais; la résidence en brique à deux étages avec magasin au rez-de-chaussée, No 144 Royale, entre Toulouse et St. Pierre; vente positive pour encaissement des parties.

Par Nash & Hodgkins, à la Bourse St. Charles, rue St. Charles, coins lots de terre de vaste emplacements sur les rues Primaire et Seconde.

Par Hoey & O'Connor, à la Bourse d'Ecore St. Charles, rue St. Charles, résidence en bois, rue du Rempart, entre Bienville et Conti, propriété à Algier et à Tunisberg.

Par B. Onorato, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Boyer, propriété rue St. Bernard, entre Marais et Villeré.

VENTE IMPORTANTE

De Propriétés Rurbles et de campagne.

Aujourd'hui, à midi, à la Bourse d'Ecore St. Charles, des propriétés autrefois connues devront être positivement vendues pour compte de qui appartiendra et de bonne enquête, savoir offertes aux enchères par C. E. Girardey, encanteur.

Pour les conditions et tous autres renseignements, voyez les affiches descriptives et les plans à la vente. L'attention de nos lecteurs est appelée sur cet article.

Le dernier Veto.

L'échec du bill de conversion et du bill de répartition des sièges représentatifs ainsi que la hâte avec laquelle des bills importants d'allocations ont dû être votés dans les derniers jours de la session, fournissent de nouvelles preuves du caractère défectueux du système suivi pour la confection des lois dans la législature fédérale. Mais nous laisserons de côté cette question pour ne nous occuper aujourd'hui que du sort qu'a subi la mesure de conversion qui devait réduire de 7 à 3 pour cent l'intérêt sur sept cents millions de dollars de la dette fédérale.

M. Hayes, tout en étant d'avis qu'il eût été plus prudent de fixer l'intérêt des nouveaux bons à trois et demi au lieu de trois pour cent, déclare cependant qu'il n'eût pas fait d'objection au bill, sans la clause 5 affectant les banques nationales et il exprime ses regrets de ce que l'introduction de cette clause ait fait échouer la mesure. Il était parfaitement en droit d'exprimer l'espoir que le Congrès pourrait, dans les quelques heures qui devaient s'écouler avant l'ajournement, voter un nouveau bill avec les modifications suggérées, mais le président semblait-il plus fondé à dire que l'échec de la mesure de conversion rendrait nécessaire la convocation du nouveau Congrès en session extraordinaire.

Les républicains ont, d'ailleurs, manœuvré en vue d'obtenir cette session extraordinaire, et c'est là le plus clair de l'affaire. Aussi doit-on considérer que les démocrates ont été maladroits d'introduire dans le bill de conversion une clause qui devait forcément amener un échec. Ils ont perdu ainsi l'occasion de placer à leur actif une importante réduction d'intérêt de la dette publique et de se créer un titre à la reconnaissance du pays.

La fixation du taux d'intérêt à trois pour cent avec une simple commission de ½ pour le placement, était combattue par le syndicat de banquiers, mais il n'y avait pas à s'inquiéter outre mesure de cette opposition. La facilité avec laquelle les Bons à four cent s'étaient placés, indiquait qu'il était possible de placer également des Bons 3 pour cent, en offrant l'émission au public par un emprunt populaire, comme cela se pratique depuis longtemps en France, en allant de traiter avec un syndicat qui fait toujours payer cher ses services. L'argent est abondant dans les caisses d'épargne en Nord et tous les petits capitalistes se seraient empressés de souscrire, par aujourd'hui les obligations du gouvernement des Etats-Unis sont considérées comme les valeurs les plus sûres. Quand le bill reviendra devant le nouveau Congrès, nous pensons que les démocrates persisteront à maintenir le taux d'intérêt à trois pour cent. Il n'est nullement nécessaire que les Bons dont obtiennent immédiatement une plus value comme cela a eu lieu pour le 4 pour cent, il suffit qu'ils valent le pair et qu'ils y restent, et c'est ce qui arriverait si on s'adresse aux petits capitaux.

Nous avons dit que les démocrates avaient peut-être eu tort d'introduire dans le bill la clause 5 sur les banques nationales, mais, cependant, il faut reconnaître que c'était la seule occasion pour eux de diriger une attaque contre le système des banques nationales, puisqu'ils n'auront plus la majorité dans la prochaine chambre. Ont-ils été adroits dans cette attaque? On pourrait en douter en lisant les raisons fournies dans le veto du président Hayes. A cet acte on devrait le mauvais succès qui pourrait s'ensuivre en ce qui concerne la création de nouvelles banques nationales et de fortifier le monopole des banques déjà existantes. Mais il semblerait évident que si telle eût été dans la conséquence de cette clause, les banques intéressées n'auraient aucun appui sur manifester leur hostilité contre le bill, loin de le combattre, l'auraient, au contraire, appuyé de toute leur influence.

M. Hayes qui n'a mis son veto que pour servir les intérêts de l'opposition de Pennsylvanie, a complètement manqué de logique dans son raisonnement. Il y aurait sans doute l'avantage moindre inconvénient à donner toute introduction de cette clause 5 dans le bill de conversion, mais il est clair que de plus qu'il aurait pour effet de contrecarrer un manœuvre en vue d'obtenir cette session extraordinaire, et c'est là le plus clair de l'affaire. Aussi doit-on considérer que les démocrates ont été maladroits d'introduire dans le bill de conversion une clause qui devait forcément amener un échec. Ils ont perdu ainsi l'occasion de placer à leur actif une importante réduction d'intérêt de la dette publique et de se créer un titre à la reconnaissance du pays.

La fixation du taux d'intérêt à trois pour cent avec une simple commission de ½ pour le placement, était combattue par le syndicat de banquiers, mais il n'y avait pas à s'inquiéter outre mesure de cette opposition. La facilité avec laquelle les Bons à four cent s'étaient placés, indiquait qu'il était possible de placer également des Bons 3 pour cent, en offrant l'émission au public par un emprunt populaire, comme cela se pratique depuis longtemps en France, en allant de traiter avec un syndicat qui fait toujours payer cher ses services. L'argent est abondant dans les caisses d'épargne en Nord et tous les petits capitalistes se seraient empressés de souscrire, par aujourd'hui les obligations du gouvernement des Etats-Unis sont considérées comme les valeurs les plus sûres. Quand le bill reviendra devant le nouveau Congrès, nous pensons que les démocrates persisteront à maintenir le taux d'intérêt à trois pour cent. Il n'est nullement nécessaire que les Bons dont obtiennent immédiatement une plus value comme cela a eu lieu pour le 4 pour cent, il suffit qu'ils valent le pair et qu'ils y restent, et c'est ce qui arriverait si on s'adresse aux petits capitaux.

Nous avons dit que les démocrates avaient peut-être eu tort d'introduire dans le bill la clause 5 sur les banques nationales, mais, cependant, il faut reconnaître que c'était la seule occasion pour eux de diriger une attaque contre le système des banques nationales, puisqu'ils n'auront plus la majorité dans la prochaine chambre. Ont-ils été adroits dans cette attaque? On pourrait en douter en lisant les raisons fournies dans le veto du président Hayes. A cet acte on devrait le mauvais succès qui pourrait s'ensuivre en ce qui concerne la création de nouvelles banques nationales et de fortifier le monopole des banques déjà existantes. Mais il semblerait évident que si telle eût été dans la conséquence de cette clause, les banques intéressées n'auraient aucun appui sur manifester leur hostilité contre le bill, loin de le combattre, l'auraient, au contraire, appuyé de toute leur influence.

M. Hayes qui n'a mis son veto que pour servir les intérêts de l'opposition de Pennsylvanie, a complètement manqué de logique dans son raisonnement. Il y aurait sans doute l'avantage moindre inconvénient à donner toute introduction de cette clause 5 dans le bill de conversion, mais il est clair que de plus qu'il aurait pour effet de contrecarrer un manœuvre en vue d'obtenir cette session

On ne devrait nier que l'établissement de ce système dans les circonstances critiques où il a eu lieu, n'ait rendu des services au pays mais, depuis lors, ces services ont été amplement payés. Les nécessités qui lui ont donné naissance n'existent plus et son maintien est, en réalité, la continuation d'un état de choses complètement anormal.

En principe les billets de banque mis en circulation doivent représenter le capital de la Banque, et ce capital doit servir à faciliter les transactions par l'escompte des valeurs commerciales. On admet même qu'une banque peut, dans une mesure raisonnable, faire l'escompte avec une partie des dépôts qui lui sont confiés, et les lois les plus sages ont autorisé cet emploi des dépôts pourvu que la Banque fût toujours une réserve d'un tiers de ces dépôts soit en espèces métalliques, soit en valeurs réalisables en moins de 90 jours.

En dépassant aux Banques nationales le monopole de la mise en circulation de leurs billets, au détriment des Banques libres, le gouvernement des Etats-Unis leur a accordé un avantage considérable, et il a fait plus. Au lieu d'exiger que les billets fussent remboursés, au moins en partie, par des espèces en numéraire qui ne rapportent rien, il a permis qu'ils le fussent par des Bons des Etats-Unis rapportant un intérêt plus ou moins élevé, de telle sorte que le capital des banques nationales produit un double rapport, celui de l'intérêt des Bons déposés et celui de l'escompte fait avec les billets. C'est tirer deux moutures d'un même sac.

Assurément ce système a eu, en raison même des avantages qu'il offrait aux capitaux, le résultat bienfaisant de rétablir aux Etats-Unis le crédit au moment où il était presque complètement détruit par les perturbations financières causées par la guerre. Mais les conditions ne sont plus les mêmes aujourd'hui et il importe, tout en ménageant les transitions, de réduire graduellement les avantages accordés à ces banques et de préparer le retour à un système plus rationnel.

Il faut remarquer que la dette fédérale s'amortit graduellement et qu'avec la réduction considérable opérée dans l'intérêt annuel à payer, cet amortissement ne fera que s'accélérer. Le montant des Bons ira donc en diminuant jusqu'à ce que le dernier Bon soit remboursé et la dette éteinte. Il faut espérer que les Etats-Unis n'auront pas l'occasion de faire de nouvelles dettes et qu'ils ne suivront pas l'exemple des nations européennes qui ne remboursent leurs anciennes obligations que pour en émettre de nouvelles et qui ont pris leur parti des dettes permanentes et sans cesse croissantes. On fera donc bien d'aviser à remplacer un système de crédit qui ne repose que sur un état de choses transitoire, par un système normal et durable, reposant sur les conditions ordinaires du crédit particulier.

Comment opérer cette transition, c'est à de plus compétents que nous à l'indiquer. Il faudra tôt ou tard y arriver et on ne doit pas se laisser détourner par l'émotion passagère que peut causer et que causera toujours toute innovation propre à réduire les bénéfices d'un monopole. Les banques nationales par la plus value des Bons des Etats-Unis ont obtenu des bénéfices considérables qui se sont ajoutés au double produit de leur capital; elles n'ont pas acquis un droit perpétuel à ce double produit et elles doivent s'attendre à rentrer un jour ou l'autre, sans l'empire du droit commun de la concurrence. Le peuple américain ne peut éternellement payer un intérêt élevé pour un capital dont on lui revend l'usage aussi cher que s'il ne payait pas cet intérêt.

On a tort de faire de la politique à propos d'une question comme celle-ci, mais le parti démocrate en cherchant à diminuer les charges du Trésor et à restreindre les avantages exceptionnels qui ont été accordés dans des circonstances critiques aux banques dites nationales, nous paraît mieux servir les intérêts de la masse du peuple que le parti républicain qui a trop oublié les recommandations contenues dans le premier message de Grant sur la nécessité de revenir aussi promptement que possible au système des banques libres.

En résumé, si les démocrates ont manqué d'habileté en ce mesure en introduisant dans le bill de conversion une clause qui devait le faire échouer, M. Hayes nous paraît avoir donné de bien mauvaises raisons à l'appui de son veto. Tout est donc à recommencer et M. Garfield aura une occasion de faire connaître ses vues financières dans le message par lequel il convoquera le congrès en session extraordinaire.

N'oubliez pas la consignation de mailles de l'Ecole Rouge.

Le discours d'inauguration du Président.

Nos lecteurs trouveront à la quatrième page la traduction du discours d'inauguration prononcé hier par le président Garfield. L'espace et le temps nous manquent pour commenter ce document, nous donnerons demain nos réflexions.

FEUILLETON.

Nous commençons dimanche la publication d'un intéressant roman de Camille Debans, ayant pour titre *Le baron Jean*.

Les Français.—Ces artistes distingués donneront leur première matinée demain, dimanche, 6 du courant, à la salle Grenewald, à 1 heure. Ils auront le concours de M. E. Déjan. Prix d'entrée 50 cents. Les portes s'ouvriront à midi. Voyez l'annonce.

Grand Opera House.—Il y avait hier soir de la comédie à ce théâtre pour donner à la première représentation de Prou-Prou. L'heure avancée à laquelle a fini le spectacle ne nous permet que d'enlever dans de longs détails sur la manière dont les différents acteurs ont rendu leurs rôles. On nous annonce pour la matinée d'aujourd'hui, la pièce de Beaucaut intitulée "Sœur Florence" et pour la représentation du soir "Les Deux Orphelines."

Allez examiner le chronomètre de l'Ecole Rouge.

Académie de Musique.—Même pièce aujourd'hui pour la matinée et le soir, et cette pièce attire toujours beaucoup de monde. Cette pièce a été montée avec plusieurs changements de scène et jouée avec le même succès. A chaque représentation l'assistance de Musique est pleine de monde.

Théâtre St-Charles.—Dernière matinée et dernière soirée du grand Hermann qui exécute toujours des choses plus difficiles; réellement il émerveille le public. La ventriloquie n'est pas mal non plus; il fait mieux ce métier que de monter des voix dans le grand diapason. On donne demain dimanche, jour du seigneur, au théâtre St-Charles, le drame historique "Lucrèce Borgia" et la comédie "Sœur et Femme" de George H. Jessop.

Souscrire toujours pour tambourins, à l'Ecole Rouge.

—Vous vieille coquette est indignée contre le nouveau règlement de la police.

—Vous avez raison, répondit le président. Les dames, dans un sourire aimable.

—Mon Dieu, monsieur le président, je n'ai rien supporté à l'assemblée du tribunal.

Le blanchissage est maintenant pris de toutes les visites à l'Ecole Rouge.

LE 4 MARS.

La célébration du 4 Mars, jour de la fête de nos Pompiers, a fait voir aux étrangers qui étaient restés ici après les fêtes du Carnaval, que si les habitants de la Nouvelle-Orléans aiment les plaisirs, la gaîté et même les récréations folles, ils ont aussi l'amour des choses sérieuses et solides, et qu'ils se gardent bien de tout sacrifier à la frivolité. Opéra, comédie, drame, spectacle mimique, mascarade, concerts, il y avait de tout cela ici, le jour du Mardi-Gras, et tout cela avait attiré en divers lieux une foule immense. Tout cela est encore ici aujourd'hui, mais ces divertissements de tout genre n'ont fait aucun tort à la grande parade d'hier, celle du déploiement de l'incendie, et le spectacle qu'il nous a donné dans la longue promenade de ses hommes et de ses machines a été à peu près notre brillant.

Rien ne manquait à cette célébration; ni l'éclat des pompes, ni la richesse et l'élégance de leurs décorations, ni le nombre des pompiers, ni l'exquise propreté de leurs costumes, ni la bonne mine de leurs chevaux qui paraissaient avoir une intelligence complète de la situation à laquelle ils étaient associés, ni enfin la foule épaisse qui partout était maîtrisée par son respect et son admiration. Partout qu'elle découvrait pour cette organisation du service public dont le bon ordre est de protéger nos fortunes contre les ravages de l'incendie.

Il y a vingt-quatre compagnies de pompiers à la Nouvelle-Orléans. Ces vingt-quatre compagnies étaient en ligne avec toutes leurs machines dont elles savent si bien tirer quand la cloche d'alarme sonne. Tout est toujours prêt avec elles; au premier signal elles sont en mouvement, et à un tête extrême, sont déjà éprouvé, les hommes qui les servent joignent une habileté incomparable et un dévouement sans bornes.

Vraiment le corps des pompiers fait honneur à notre ville. Bien que cette ville soit construite en grande partie avec des matériaux qui invitent le feu à nous faire visite, et qui le favorisent au lieu d'opposer de la résistance à ses progrès, nous avons toujours été préservés de ces désastres qui ont affligé tant de grandes cités dans les Etats-Unis et qui en ont réduit quelques-unes en cendres.

Ce zèle et ce dévouement de nos pompiers sont d'autant plus admirables que les récompenses manquent entièrement pour stimuler l'un et faire naître l'autre. Le plus souvent même, la ville est en retard avec eux dans l'accomplissement des conditions pécuniaires, d'ailleurs très modestes, qu'elle leur a faites. Il n'en sont pas moins fidèles au poste. Les pompes sont toujours prêtes, l'eau toujours en ébullition, les harnais sont toujours sur les chevaux, et les hommes sont toujours là pour les conduire ou le danger les appelle. Ce service est continu, incessant de jour et de nuit, et jamais on ne l'a trouvé en défaut dans aucune circonstance. C'est à la Nlle-Orléans qu'on peut dire que si une maison brûle, c'est que les pompes ont manqué d'eau pour combattre le feu. Mais les pompiers sont toujours là pour empêcher ce malheur qu'il ne s'étende. S'ils ne peuvent l'éteindre là où il a pris naissance, ils lui tracent au moins des limites et combinent lui dire: tu n'iras pas plus loin.

Cette fête d'hier, bien que n'ayant servi aux caractères qui ont rendu si brillantes celles qui l'avaient presque immédiatement précédée, a donc eu aussi son lustre et sa grandeur, et nous sommes certain qu'elle laissera dans l'esprit de nos visiteurs étrangers une impression tout aussi vive. Elle a, du reste, été comme toutes les autres, favorisée par le plus magnifique soleil. Le ciel était d'une pureté splendide; seulement une brise trop parcimonie soulevait une poussière importune qui terminait un peu tout ce qui contribuait à l'éclat matériel de cette grande fête.

CÉLÉBRATION

—DU—

Quarante-Quatrième Anniversaire

—DU—

DÉPARTEMENT des POMPIERS

—DE LA—

NOUVELLE-ORLEANS.

ORDRE DE FORMATION.

Les compagnies de Pompiers de la Nouvelle-Orléans et les personnes invitées à assister à la Célébration du Quarante-Quatrième Anniversaire de l'organisation, s'assembleront le

Vendredi, 4 Mars 1881,

DANS L'ORDRE SUIVANT :

I. N. MARKS.....Grand Marshal.

Aides.

Geo. H. Keaghn.....Vice-Président
Léon Bertoli.....Secrétaire
C. C. Fletcher.....Trésorier
Jos. F. Herrer.....Ex-Vice-Président
Fred. Camerden.....do
Jno. McCaffrey.....do
Phil. McCabe.....Ex-Chef-Ingénieur
Jos. Cazenave.....Volunteer No 1
François Parfouche.....St-Bernard No 1
.....Milneburg No 1
M. Hennessy.....Mississippi No 1
J. L. Bolte.....Vigilant No 2
.....Columbia No 2
Louis J. Soniat.....Mechanics' No 6
Louis Gelbach.....Eagle No 7
Hon. J. V. Guillotte.....Phœnix No 8
Hon. Henry P. Lawrence.....Crescent No 9
Capt. A. Sutcliffe.....Louisiana No 10
Dr J. C. Beard.....Iron Fancy No 11
.....Perseverance No 12
.....Philadelphia No 14
.....Jackson No 19
E. R. Dufay.....Washington No 20
.....Orleans No 21
Jno. Blair.....Hound Hadaby, Jefferson No 22
Zeph. J. Dorsey.....Jefferson No 23
George Zenner.....Chalmette No 23
Dr F. Schlesinger.....Crescent No 24
H. Schierman.....Louisiana Hose Co
A. Weber.....Lafayette H. & L. No 1
W. C. H. Robinson.....American H. & L. No 2
J. Hays.....
R. J. Wenck.....Hope H. & L. No 3
F. A. McElroy.....Pelican H. & L. No 4

DES VOITURES CONTENANT

Son Excellence.....Gouverneur L. A. White
Son Excellence.....Lieut-Gouv. A. D. St. Martin
Maire de la ville.....Hon. Jas J. Shakspeare
Adjutant Général.....Hon. Allen Jumel
Trésorier d'Etat.....Hon. R. A. Burke
Secrétaire d'Etat.....Hon. W. A. Strong
Avocat-Général.....Hon. J. C. Egan
Surintendant de l'éducation.....Hon. H. H. Fry
Opérateur de la Chambre des Rep.....Hon. R. W. Ogden
Administrateur des Finances.....Hon. A. P. T. Wilson
Comptes.....Hon. W. H. Hunter
Assess'rs Rep. Gén. Delesseps
Assesseurs.....Hon. Wm. Pagan
Avocat de la Ville.....Hon. C. F. Buck
Avocat de District.....Hon. John F. Finney

VOITURES CONTENANT

Les deux autres membres survivants de la charte originale de l'Association Chantante des Pompiers :

A. G. LABATT, Esq.,
A. E. BRUNET, Esq.

A. Gourrier, 1er Assistant,
J. L. Dufour, 2me Assistant,
J. Martin, Gardien,
L. Clark, Ingénieur,
F. Schoelcher, Grand-Marchal,
G. L. Baltz, Aide Grand Marshal.

Son Excellence de 3me classe, ayant servi patriotiquement pendant neuf ans, porte le nom de Debechel. Cette machine était resplendissante, et richement décorée. Elle avait sur le premier plan un crocodile d'argent avec une étoile dans la gueule. Sur la cheminée on voyait un vaste panier de fleurs délicates choisies par la charmante femme de Dr A. de Poincy. La pompe était traînée par quatre chevaux gris de fer. Entre les oreilles marchaient gravement les chevaux Romer et Tiger, tous deux exempts, et le Rayley. Ces animaux admirablement appareillés ont été beaucoup remarqués. Les cordes étaient tirées par 40 hommes actifs et autant d'exempts. L'uniforme de cette compagnie consiste en bonnets noirs, avec un numéro en métal rouge; chemises rouges, bordées de velours noir. Numéro matriculaire pour la poitrine, ceinture noire avec la devise "Je désespère jamais" et pantalons noirs. Après la parade, une collation et après la collation le bal aux Odd Fellows, et l'on a dansé jusqu'à une heure avancée de la nuit. Nous remercions le Grand-Marshal, le Foreman et Dr A. de Poincy pour les politesses dont ils ont usé à l'égard de notre rapporteur.

Hope Hook and Ladder No 2.

"Toujours prête pour le service."

Président, J B Faist.
Secrétaire, Louis A Richards.
Trésorier, J W Bass.
Foreman, Wm Swan.
1er Assistant, A Peterson.
2me " J McMahon.
Timonier, J W Harvey.
Gardien, Geo Olivier.

Les ornements enchaînent le devant des échafaudages où l'on voyait les fameuses bêtes d'Isis que la compagnie garde depuis 13 ans. Les échelles étaient surmontées par le chiffre de Lady Hope, tenant un grand écusson bleu, portant ces mots: Champion de l'Amérique. L'Hon. juge Tinor et l'Hon. E. J. Wenk remplissaient les fonctions de marshals. Uniforme: casaques blanches, chemises rouges et pantalons noirs.

Creole Steam No 9.

Président, Gouv. L. A Wiltz.
Vice-président, H Reine.
Secrétaire, J Voitrah.
Trésorier, J L Harris.
Foreman, Robt Brewster.
1er Assistant, F Kathman.
2me " L Toucher.
Gardien, M. Berry.

Cette compagnie est composée de l'élite de notre jeune génération qui s'est distinguée très fort par son costume élégant et son excellente tenue. La machine, L A Wiltz, était resplendissante de décorations riches, trop nombreuses pour être décrites ici. Elle est d'Amoskeag de première classe. Sur le siège du conducteur on avait installé une station de justice et sur la cheminée on avait placé un vaste bouquet de fleurs artificielles. Le Creole Steam Engine Co No 9 était une des plus remarquables de la procession.

Louisiana Steam Fire Co No 10,

Goodwill.

Président, J. Bechler,
Vice-Président, P. Davis,
Secrétaire aux finances, J. H. Wiltz,
Secrétaire archiviste, H. Paul,
Trésorier, H. Frantz,
Foreman, J. Journee,
1er Assistant, H. Federow jr.,
2nd Assistant, H. J. Volgringer,
Gardien, J. Vergès,
Ingénieur, E. Weyert
Chauffeur, Geo. Wiebner,
Grand Marshal, ——,
Aides, ——,

Cette machine, de la fabrique d'Ahern, 3e classe, s'appelle Antonia Sambola, nom de la fille du capt Anthony Sambola. Elle est plaquée de nickel et d'or. Les roues étaient peintes en jaune clair. Le tout était d'un éclat extraordinaire, et les décorations en brillaient la nuit et la matinée étaient délicieuses. Le siège du cocher était environné de fleurs. Sur la cheminée on voyait un vaste globe de neige. Sur les brackets on apportait deux bouquets de fleurs artificielles. Le chapeau de la cheminée était orné de fleurs. Toute la machine était ornée de chaînes d'argent, était attirée par six chevaux gris. Les cordes étaient tenues par 50 hommes actifs et 20 exempts. Les cordes portaient des casques noirs, des chemises rouges, cravates et pantalons noirs